

LA MAISON ALLUMETTE EN BOIS DE DEUX À DEUX ÉTAGES ET DEMI

CONTEXTE

La « maison allumette » fait son apparition à partir des années 1870. Son origine découle notamment de l'ouverture du marché américain au Canada. Les échanges commerciaux et culturels entre les deux pays donnent lieu à l'importation de catalogues architecturaux américains. Ces publications, qui présentent des plans illustrés ainsi que des indications relatives à la construction de maisons ouvrières en bois, sont alors populaires auprès des entrepreneurs et des constructeurs amateurs canadiens.

L'avènement de la maison allumette correspond également à une période d'explosion démographique entre 1871 et 1891 dans le secteur actuel de la Ville de Gatineau, en raison de l'industrialisation et de l'exode rural. De plus, la standardisation du bois d'œuvre et la présence d'importantes scieries à Hull facilitent l'accès au bois pour la construction résidentielle.

Bien qu'il existe aussi des maisons allumettes dans les secteurs d'Aylmer et de Buckingham, la forme étroite de ces maisons proviendrait du lotissement rectangulaire typique des terres appartenant à la famille Wright à Hull, effectué par l'arpenteur W. A. Austin en 1864. L'étroitesse et la profondeur des terrains auraient donc entraîné l'adaptation des maisons de colon américaines. Celles-ci, de forme rectangulaire avec une ligne faîtière parallèle à la rue, auraient ainsi pivoté de 90 degrés pour s'adapter aux lots étroits, leur mur pignon passant alors en façade.

Le premier modèle de maisons allumettes est en bois et comprend un étage et demi. Une seconde génération comportant deux étages et demi voit le jour à partir des années 1880. Enfin, une troisième génération avec une forme en L et de hautes fondations fait son apparition entre 1900 et 1915.



20, rue Lois
Ville de Gatineau



Maison allumette en bois de deux étages et demi dans les années 1930
Roch Defayette. Ville de Gatineau



Maison allumette en bois de deux étages et demi
251, rue Notre-Dame-de-l'Île
Ville de Gatineau

Période de construction principale



Répartition géographique

- Présence marquée dans le secteur de Hull et, dans une moindre mesure, dans les secteurs d'Aylmer, de Buckingham, de Gatineau et de Masson-Angers.

FORME ARCHITECTURALE

VOLUMÉTRIE

Forme du toit

- Toit à deux versants droits avec ligne faîtière perpendiculaire à la rue et mur pignon en façade **A**.

Hauteur

- De deux à deux étages et demi.
- Le demi-étage, lorsque présent, est situé sous les combles.

Plan au sol

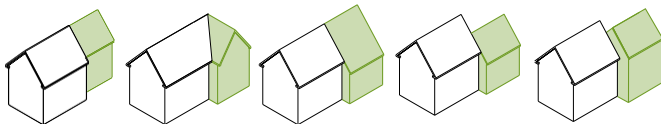
- Corps de logis principal rectangulaire généralement de 20 pieds de largeur et d'environ 24 à 26 pieds de profondeur.
- Corps secondaire rectangulaire, décalé ou en retrait, avec une toiture en pente ou en appentis **B**.

Saillies

- Galerie couverte en façade ou porche avec un toit en appentis parallèle à la rue (fréquent), agrémenté d'un fronton triangulaire face à la rue **C** (occasionnel). La galerie est généralement peu surélevée par rapport à la rue et n'a pas toujours de garde-corps.
- Perron latéral couvert donnant accès au corps secondaire arrière **D** (occasionnel).
- Les colonnes sur la galerie sont généralement de forme carrée **E** (fréquent) ou tournée **F** (fréquent) en bois et leurs dimensions varient généralement entre 7 et 9 1/2 pouces de largeur.

Interventions à privilégier

- Les agrandissements devraient être faits à l'arrière du bâtiment et demeurer peu visibles de la rue. Dans le cas d'un agrandissement contemporain à l'arrière, le nouveau volume pourrait s'inspirer du gabarit et des formes des extensions ou des volumes secondaires d'origine.



- Entretenir et maintenir les composantes d'origine des saillies et galeries ainsi que la volumétrie.
- Lorsque le remplacement des composantes d'origine est inévitable, privilégier des matériaux ou une volumétrie dont l'aspect rappelle l'original. Une interprétation contemporaine pourrait cependant être autorisée.



Maison allumette avec un corps secondaire à l'arrière et un porche avec fronton triangulaire soutenu par des colonnes de bois
30, rue Hanson

Enclume



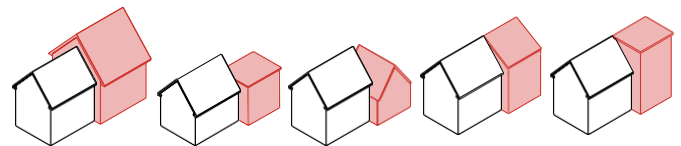
Maison avec une galerie avec fronton
322, rue Champlain
Ville de Gatineau



Maison avec une galerie en L
237, rue Notre-Dame-de-l'Île
Passerelles

Interventions à éviter

- Éviter les agrandissements ou les ajouts en hauteur qui altéreraient la volumétrie du toit ou la présence du volume principal.



- Éviter de démanteler les galeries ou autres saillies originales sans les remplacer.

COMPOSANTES ARCHITECTURALES

OUVERTURES

Portes

- Porte principale simple et fenestrée.
- Porte d'entrée principale décentrée par rapport à la façade **E**.

Fenêtres

- Présence d'une (fréquent) ou deux fenêtres (rare) au rez-de-chaussée en façade et de deux fenêtres en façade à l'étage (fréquent).
- Présence d'une fenêtre dans le haut du pignon **F** (fréquent) de forme variée (à l'origine).
- Les fenêtres types sont verticales, à guillotine avec 4 carreaux (fréquent), 6 carreaux (rare), 9 carreaux (rare) ou 12 carreaux **G** (occasionnel).



Maison avec porte fenestrée, fenêtre à guillotine avec 12 carreaux et fenêtre dans le pignon
16, rue Taylor
Enclume

Interventions à privilégier

- Au moment de remplacer les fenêtres, choisir des modèles à guillotine. Favoriser un modèle avec un nombre similaire de carreaux par rapport à l'original ou à d'autres maisons du même modèle construites à la même époque.
- Respecter et maintenir la disposition originale des ouvertures (une porte décentrée en façade jointe d'une fenêtre et une à deux fenêtres en façade à l'étage).
- Si des lucarnes sont ajoutées, privilégier des modèles discrets, comme des lucarnes rampantes.

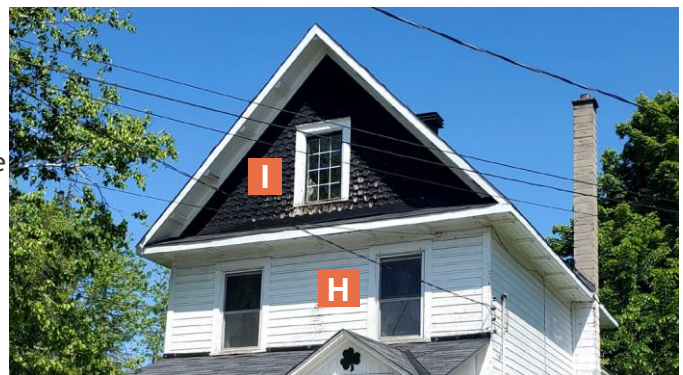
Interventions à éviter

- Lorsque la maison possède une entrée secondaire, éviter de la retirer.
- Éviter de remplacer des fenêtres à guillotine par des fenêtres à battants ou par tout autre type de fenêtres ou mode d'ouverture.
- Éviter de modifier les dimensions des fenêtres ou de les murer.

REVÊTEMENT

Mural

- Les murs sont généralement recouverts de planches de bois horizontales **H** (à clin ou à feuillure) ou de planches verticales. Le bardeau de bois est parfois utilisé comme matériau de recouvrement sur le pignon en façade **I** (rare).
- Les angles de la maison sont soulignés par des planches cornières (fréquent).



Maison avec revêtement mural en bardeaux de cèdre dans le pignon
101, rue Thomas
Enclume

Interventions à privilégier

- Privilégier un matériau de recouvrement en accord avec les matériaux d'origine identifiés tels que le bois ou l'imitation du bois (p. ex. fibrociment).

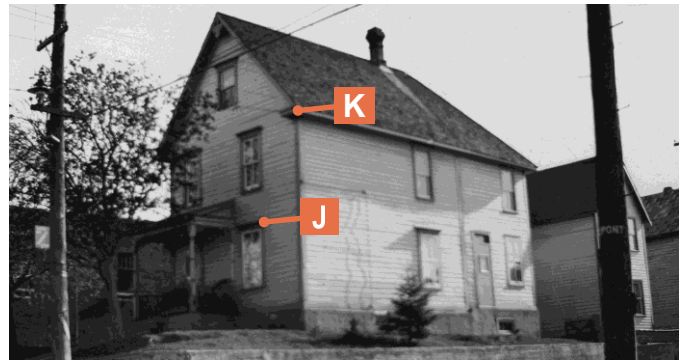
Interventions à éviter

- Éviter de choisir un revêtement dont l'aspect ou le fini ne correspond pas aux matériaux de revêtement d'origine préidentifiés.

COMPOSANTES ARCHITECTURALES

ORNEMENTATION

- Les maisons allumettes en bois de deux à deux étages et demi sont sobres et présentent relativement peu d'ornements, hormis quelques rares exceptions.
- À l'origine, chaque maison allumette en bois possédait des chambranles en bois **J** autour des ouvertures.
- Retour de l'avant-toit **K** (occasionnel).



Maison avec chambranles et retour de l'avant-toit
199, rue Eddy
Roch Defayette. Ville de Gatineau

Interventions à privilégier

- Les ornements originaux devraient être entretenus et maintenus ou encore remplacés lorsque leur préservation n'est pas possible.

Interventions à éviter

- Éviter d'ajouter des ornements ne correspondant pas aux originaux préidentifiés ou n'ayant jamais existé sur le bâtiment.
- Éviter de retirer des ornements originaux sans les remplacer.

EXEMPLE



Maison étroite avec une fenêtre à l'étage
29, rue Jeanne-Mance
Enclume



Maison avec chambranles en bois et galerie en appentis
21, rue du Couvent
Passerelles



Maison avec une galerie en L et un corps secondaire avec entrée
761, rue Maple
Enclume



Maison recouverte de planches verticales avec un corps secondaire d'un étage en appentis
57, rue de Lanaudière
Enclume